

Liège se prépare aux cours de philo

ÉCOLE Chaque classe du fondamental aura un cours d'une heure dès le mois d'octobre

- ▶ Les parents sont invités à choisir.
- ▶ Une heure d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) et une heure de cours convictionnel.
- ▶ Ou deux heures d'EPC.

Les écoles fondamentales du réseau officiel ont un mois pour résoudre un nouveau casse-tête : organiser des cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté à raison d'une heure par semaine pour tous les élèves, tout en respectant le choix des parents de disposer d'une seconde heure de cours convictionnel (religion, morale) contre deux précédemment (lire *Le Soir* du 26 août). Pour rappel, ce cours d'EPC vise à rapprocher le fonctionnement

de notre démocratie, à poser les jalons du vivre ensemble et à débattre des questions de société.

À Liège, cette nouvelle disposition décrétalement concerne 7.000 élèves répartis dans 51 écoles fondamentales du réseau communal, le réseau libre n'étant pas concerné de la même manière (lire ci-contre). Dès ce vendredi, les parents de ces élèves recevront un formulaire sur lequel ils devront marquer leur préférence : deux heures de cours d'EPC ou une heure d'EPC + une heure de cours convictionnel. Le formulaire est à rendre pour le 15 septembre au plus tard. « L'objectif est que tout soit opérationnel dès le 3 octobre », déclare l'échevin de l'instruction publique, Pierre Stassart (PS).

Si l'organisation de l'heure de cours d'EPC pour chaque classe est relativement aisée, c'est la seconde heure (convictionnel ou

EPC) qui risque de provoquer des maux de tête aux directions.

« Nous allons essayer de minimiser le nombre d'écoles différentes qu'un même professeur doit fréquenter pour avoir toutes ses heures, quitte à ce qu'il donne, dans la même école, à la fois un cours d'EPC et convictionnel, pour autant bien sûr qu'il ait les titres requis », explique l'échevin de l'instruction publique Pierre Stassart.

Des emplois pourraient tomber

Au niveau de la garantie d'emploi, si les professeurs nommés n'ont pas de souci à se faire, des postes de temporaires pourraient sauter. L'an passé, 6 % des élèves avaient opté pour le cours d'EPA (appelé aussi « cours de rien ») précurseur du cours d'EPC. Si davantage d'élèves choisissent 1+1 heure d'EPC, des

cours convictionnels et donc des emplois pourraient tomber.

Un des effets positifs attendus est d'avoir moins d'heures durant lesquelles des élèves doivent quitter la classe pour suivre un cours convictionnel marginal dispensé à des élèves de plusieurs niveaux dans l'école, « ce qui oblige l'enseignant à interrompre les nouveaux apprentissages », poursuit l'échevin.

À noter que la seconde heure de cours d'EPC ne pourra pas être l'occasion de voir de la nouvelle matière, tout au plus des révisions de ce qui a été vu lors de la première heure ou sous un autre angle. « Ce serait discriminatoire de voir des matières supplémentaires », estime Pierre Stassart. L'an prochain, ce sera au tour des élèves du secondaire de bénéficier d'une heure d'EPC. ■

PHILIPPE BODEUX

RÉSEAU CATHOLIQUE

Le cours d'EPC intégré aux cours existants

Les écoles fondamentales du réseau de l'enseignement catholique n'ont pas les mêmes soucis organisationnels que le réseau officiel. Le décret prévoit qu'elles intègrent le contenu du programme d'EPC directement dans les cours existants (éveil, français...). On ne touche donc pas aux deux heures de religion catholique existante. « Nous intégrons déjà les dimensions de citoyenneté dans les cours existants et nous venons de revoir le cours d'éveil en ce sens », explique Jean-François Delsarte, directeur du service diocésain liégeois de l'enseignement fondamental. Les parents n'auront donc aucun choix à formuler en ce sens lors de cette rentrée.